



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Grand Est

### Avis DEP n° 2018 - 26

<b>Avis direct</b> (expert délégué : Elodie MONCHATRE-LEROY)  <b>Date : 7 mai 2018</b>	<b>Objet :</b> Altération de sites de reproduction ou d'aires de repos de Castor d'Europe ( <i>Castor fiber</i> ) – Commune de PRIX-LES-MEZIERES (08)	<b>Avis :</b> favorable avec recommandations
---	---	--

### Contexte

Des barrages ont été érigés par des individus de Castor d'Europe à différents endroits du ruisseau du Marbay en amont d'habitations sur la commune de PRIX-LES-MEZIERES (08). Un arrêté avait été délivré le 4 janvier 2017 pour l'arasement d'un barrage. D'après les agents de l'ONCFS qui se sont rendus sur le site, ce barrage n'existe plus. Le maire a fait part via un courrier à la DDT en date du 14 novembre 2017 de son inquiétude face au risque d'inondation des riverains si un ou des barrages venaient à céder. Une réunion entre les services de la DDT, l'ONCFS, la DREAL, l'association RENARD et la mairie a eu lieu le 8 février 2018. Il a été proposé au maire de poser des repères visuels afin d'apprécier la nécessité d'arasement des barrages et de déposer une nouvelle demande de dérogation pour pouvoir arasement des barrages. Le 11 avril 2018, les agents de l'ONCFS et de la mairie ont posé des jalons sur chacun des barrages en préconisant des recommandations concernant l'arasement des barrages. Ces interventions se dérouleront sous le contrôle des agents de l'ONCFS.

### Questions au CSRPN

Les travaux projetés sont-ils de nature à remettre en cause le maintien dans un bon état de conservation la population de Castor d'Europe dans son aire de répartition naturelle ?

### Supports de réflexion

- CERFA 13 614\*01 en date du 18 février 2018 ;
- Courrier de demande de la mairie de Prix-les-Mézières en date du 10 avril 2018 ;
- Compte rendu de la pose des jalons par l'ONCFS date du 12 avril 2018

### Analyse du CSRPN

Rapporteur : Elodie MONCHATRE-LEROY

*Avec l'appui de Bruno FAUVEL, membre de la commission.*

La demande concerne l'arasement de 2 barrages sur les 3 encore présents sur le ruisseau du Marbay de la commune de Prix-lès-Mézières pour prévenir les risques d'inondations. L'état des lieux a été réalisé conjointement entre les services techniques de la mairie, l'ONCFS et l'association ReNard de façon précise et illustrée.

Il y a cependant une discordance entre la demande via le CERFA qui porte sur 3 barrages encore actifs et le rapport écrit par l'ONCFS qui mentionne 5 barrages encore actifs. Les positions des 2 barrages dont le niveau pourrait entraîner un risque d'inondation ne sont pas les mêmes entre le dossier ONCFS et la demande de la mairie.

D'autre part, le risque d'inondation pour les riverains n'est pas très précis dans la demande. Un des terrains à risque est celui d'un agriculteur mais c'est la seule précision apportée. La demande de dérogation serait plus argumentée si les conséquences des éventuelles inondations étaient mentionnées. Les mesures compensatoires manquent aussi de précisions; 2 cases sont cochées (mesures contractuelles de gestion de l'espace et reconstitution de sites de reproduction et aires de repos) alors que rien ne figurent sur ce sujet par ailleurs dans les pièces jointes.

Le dossier n'est donc complet. Son aspect positif réside dans la participation de l'ONCFS et de l'association ReNard quant à la définition et à la réalisation des mesures à mettre en œuvre.

### **Avis du CSRPN**

Avis favorable sous réserve du suivi des recommandations

### **Recommandations**

Une attention particulière doit être apportée à la localisation des 2 barrages qui seront à araser.

Un suivi de l'action est à réaliser avec compte-rendu à la DREAL / CSRPN au bout d'1 an.

Des solutions plus pérennes sont à trouver comme la pose et l'entretien de siphons au niveau des barrages et / ou la cession des terrains concernés à des acteurs pour qui la présence de castors ne serait pas un frein.

Elodie MONCHATRE-LEROY,  
Expert-déléguée du CSRPN, vice-présidente  
de la commission dérogation espèces  
protégées

